Communiqué de presse



Le rapport charges et produits 2021 conforte la MSA dans son rôle d'acteur de santé publique sur les territoires

Bobigny, 2 juillet 2020

A l'occasion de la présentation de son rapport charges et produits pour 2021 lors du conseil de l'Uncam, ce jeudi 2 juillet, la MSA présente ses propositions pour contribuer aux politiques publiques de santé au bénéfice des ressortissants agricoles et pour accompagner les plus fragilisés par la crise sanitaire liée à la Covid-19.

Des propositions qui s'inscrivent dans la continuité des ambitions portées par la MSA dans son Livre blanc « Cohésion des territoires : 20 propositions pour agir »

Afin de mieux répondre aux besoins de ses assurés sur les territoires et identifier les risques inhérents à leur santé, la MSA présente une analyse de leur répartition géographique et des caractéristiques territoriales, notamment en termes d'accès aux soins.

Fort de ce constat, la MSA formule 15 propositions qui réaffirment le rôle de la MSA en tant qu'acteur du monde agricole et rural, ainsi que son approche globale de guichet unique. Grâce à ce dernier, la MSA entend apporter une réponse efficiente aux besoins de la personne sur son territoire de vie. Ces propositions s'inscrivent également dans le prolongement de l'engagement de la MSA durant la crise sanitaire.

Ainsi, parmi ses propositions:

- dans le cadre de sa politique de prévention et d'éducation à la santé, la MSA prévoit notamment la mise en place d'actions qui concourent à préserver l'autonomie des personnes âgées.

À titre d'exemple, un nouveau dispositif - le « rendez-vous prévention jeune retraité » - sera développé afin de prévenir les risques de perte d'autonomie des seniors fragiles lors de cette étape déterminante de la cessation d'activité professionnelle. De même, des modules d'éducation à la santé et des ateliers de prévention seront proposés dans le prolongement de ceux initiés, dès le mois de juin 2020, aux seniors plus vulnérables aux complications de la maladie Covid-19 et aux conséquences du confinement sur leur santé physique, mentale et sociale.

- la MSA acteur de la cohésion territoriale sera en première ligne pour structurer l'offre de soins en milieu agricole et rural.

Après avoir participé en 2019, à la création de 67 structures d'exercice coordonné (40 CPTSⁱ, 16 MSPⁱⁱ, 7 équipes de soins primaires et 4 Centres de santé), la MSA, en partenariat avec l'Assurance maladie, entend poursuivre l'accompagnement des Structures d'Exercice Coordonné (SEC) et l'émergence des communautés professionnelles territoriales de santé dans les territoires ruraux.

Déjà signataire de 141 contrats locaux de santé (CLS), la MSA renforcera, sous l'égide des ARS et des collectivités territoriales, son implication dans les CLS en faveur de la population des territoires ruraux

La MSA ouvrira en accès libre (*open data*) son diagnostic territorial MSA, intégré à l'outil de cartographie Géomsaⁱⁱⁱ, afin d'accompagner les acteurs de terrain à la prise en compte des spécificités socio-économiques, médico-sociales et sanitaires sur les territoires.

- la MSA réaffirme également son engagement en matière de recherche en santé en mobilisant les sciences de la donnée et l'intelligence artificielle (IA). En partenariat avec le milieu académique, la MSA développera des travaux de recherche sur l'impact de la transition agro-écologique sur la santé et sur l'efficacité de ses

MSA Caisse Centrale –	Direction de la communication - Service de Presse	
Géraldine Vieuille	01.41.63.72.41	vieuille.geraldine@ccmsa.msa.fr
@msa_actu	19 Rue de Paris – CS50070	93013 Bobigny Cedex

actions de prévention. Les travaux menés avec la chaire en santé de l'Institut d'Intelligence Artificielle de Grenoble^{iv} seront poursuivis. Ils ont pour ambition d'identifier des signaux statistiques dénotant d'une association entre pratiques agricoles et maladies incidentes chez les non-salariés et les salariés agricoles. Enfin, l'expérimentation visant à prévenir l'éloignement à l'emploi suite à un arrêt de travail de longue durée sera déclinée sur un plan opérationnel.

Le rapport Charges et produits de la MSA présente enfin les actions mises en œuvre au profit de la population agricole et rurale durant la crise sanitaire liée à la Covid-19.

L'impact de cette crise sanitaire s'est avéré particulièrement difficile sur les personnes fragiles ou âgées et a révélé la nécessité d'une adaptation de nos pratiques. Dès le début de la crise, l'ensemble du groupe MSA s'est fortement mobilisé sur tous ses domaines d'intervention (médical, santé-sécurité au travail, médicosocial, législatif, informatique, etc.).

La MSA a lancé l'opération « <u>MSA solidaire, nos valeurs en action</u> » portée par les femmes et les hommes du Groupe MSA. Grâce à cette chaîne de solidarité, près de **260 000 personnes fragilisées par la crise** ont été accompagnées entre mi-mars et fin juin 2020 par les **salariés et les délégués de la MSA.**

Dans le domaine de l'action sanitaire et sociale (ASS), une démarche proactive des travailleurs sociaux de la MSA a conduit à établir 66 000 contacts pour accompagner les adhérents les plus fragiles et répondre aux situations d'urgence sociale.

En matière de santé et sécurité au travail, la MSA a développé un important dispositif d'appui à ses assurés et à ses préventeurs sur le terrain confrontés aux nouveaux enjeux de prévention et de réglementation posés par la crise (risque biologique nouveau et peu connu, état d'urgence sanitaire, téléconsultations et travail à distance, etc.). Une « Task Force » a ainsi été créée pour gérer les clusters de la filière abattoir. Le service de prévention du risque psycho-social Agri'écoute a été adapté afin de lutter contre le sentiment d'isolement. Vingt-et-une fiches techniques et de conseils liés au Covid-19 ont été créés et mises à disposition pour répondre aux besoins des entreprises. Des consultations à distance (téléconsultations) en matière de santé au travail ont été proposées et une aide financière spécifique (APCovid) a été octroyée pour couvrir les dépenses de matériels pour les mesures de protection des salariés agricoles.

Enfin, pour limiter la propagation du virus Covid-19, la MSA a lancé également le 11 mai un dispositif « <u>MSA en action</u> ». Il s'agit d'une opération de santé publique menée avec ses 16 000 salariés et ses 17 000 délégués bénévoles. La MSA se positionne ainsi comme acteur de la prévention du risque épidémique et d'éducation à la santé publique, en valorisant tous les gestes de protection auprès de la population agricole et rurale.

Lien vers rapport charges et produits

MSA Caisse Centrale – Direction de la communication - Service de Presse

i - CPTS : communautés professionnelles territoriales de santé

ii - MSP : Maisons de santé pluridsiciplinaires

iii - Disponible sur https://geomsa.msa.fr/

iv - Ce partenariat s'inscrit dans la continuité des travaux réalisés dans le cadre d'une convention recherche développement tripartite CCMSA-ANSES-TIMC financée ANSES.